



École Saint-Mathieu
225, rue Hubert
Beloeil (Qc) J3G 2S8
Téléphone : (450) 467-9309



Commission scolaire
des Patriotes

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance du Conseil d'établissement le 4 novembre 2019 à 19 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La directrice souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 19 h. Les membres sont invités à se présenter.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé, tel que proposé.

CÉ 2019-11-04-1

3. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire

Madame Stéphanie Daigneault agira à titre de secrétaire pour la soirée.

4. Élection d'un président ou d'une présidente du CÉ et intérim

Madame Huchette questionne les parents élus sur leur volonté de tenir le rôle de président du comité. M. Sébastien Gauthier est élu par acclamation.

CÉ 2019-11-04-2

5. Revue et adoption du compte-rendu de la rencontre du 11 juin 2019

Le compte rendu de la rencontre du 11 juin a été perdu. La direction invite les membres à lui faire parvenir les notes prises lors de la rencontre afin de bonifier le compte rendu qui a été rédigé de mémoire.

CÉ 2019-11-04-3

6. Suivis au compte-rendu

Aucun suivi.

7. Parole au public

Un parent questionne sur les règles d'utilisation de la patinoire. La responsable du service de garde ainsi que l'enseignante d'éducation physique soulignent que seul le basketball est permis puisque la surface est lisse et glissante et pas suffisamment sécuritaire pour les autres sports (ex. soccer).

8. Dénonciation d'intérêt

Les membres du CE ainsi que les parents non élus doivent compléter le formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt.

9. Information du comité de parents

Mesdames Stéphanie Daigneault et Amélie Lozeau font un retour sur les récentes rencontres du comité de parents s'étant tenues les 10 et 24 octobre 2019.



10. Affaires en cours relatives au Conseil :

Points de décision :

10.1. Établissement des règles de régie interne

Les membres ont reçu copie des règles de régie interne. Adopté à l'unanimité.

[CÉ 2019-11-04-4](#)

10.2. Établissement d'un calendrier de séances

3 décembre, 18 février, 31 mars, 5 mai et 2 juin.

[CÉ 2019-11-04-5](#)

10.3. Budget du CÉ

Le budget annuel est de 458 \$. Il est convenu d'utiliser cette somme pour tenir un repas en fin d'année.

[CÉ 2019-11-04-6](#)

10.4. Demandes annuelles : sorties autour de l'école et dérogation à la politique alimentaire

Les membres du comité donnent leur accord pour permettre les sorties autour de l'école.

Les membres sont également en accord avec les dérogations à la politique alimentaire.

[CÉ 2019-11-04-7](#)

10.5. Activités éducatives complémentaires 19-20

La direction présente une proposition d'activités éducatives pour 2019-2020 choisies par les enseignants. Les membres sont en accord avec les activités proposées.

[CÉ 2019-11-04-8](#)

10.6. Pourcentage de participation requis par activité

Le taux de participation nécessaire pour le déroulement d'une sortie a été fixé à 80 %.

[CÉ 2019-11-04-9](#)

10.7. Campagnes de financement 19-20

Des idées de campagne de financement sont proposées. Les membres sont sondés sur leur intérêt pour chacune des activités suggérées.

Points d'information :

10.8. Clientèle 19-20 et plan d'effectif

44 enseignants, 29 membres services de garde, 30 classes

10.9. Clientèle 20-21/prévisions

A eu séance publique le 7 octobre dernier concernant la répartition des élèves dans la ville de Beloeil. Il a été question du problème de capacité de l'École Au cœur des Monts. Cette année nous avons accueilli 57 élèves du préscolaire en provenance de cette école. Dès la rentrée scolaire 2020, l'école Saint-Mathieu pourrait être l'école d'accueil des élèves préscolaires en surplus dans notre secteur. Nous en saurons davantage lors des inscriptions prévues en février 2020.

10.10. Procédure visant à mesurer les concentrations de plomb dans l'eau potable des écoles du Québec

Le ministre a demandé que toutes les écoles soient testées. Nous avons jusqu'au 23 juin 2020 pour réaliser ces tests. Il y a quelques années, nous avions des résultats qui démontraient que nous étions conformes.

10.11. Normes et modalités

Le calendrier de planification des étapes est adopté à l'unanimité.

[CÉ 2019-11-04-10](#)

10.12. Projet éducatif

- 3 objectifs sur lesquels ont base nos décisions :
- Diminuer élèves en échec de lecture
 - Sentiment de sécurité dans l'école
 - Faire bouger les élèves 60 minutes par jour

10.13. Parascolaire

Les activités ont débuté à l'heure du midi. De plus, le service de garde se penche sur une offre d'activités parascolaires, de 15h à 16h, pour les élèves. En fait, les enfants ont besoin d'apprendre à jouer à certains jeux afin d'utiliser tous nos espaces de jeux. Le souhait est que les élèves jouent mieux aux récréations et à l'heure du dîner éventuellement.

10.14. Contributions volontaires

Actuellement la somme s'élève à 5462 \$. Elle sert à défrayer les activités spéciales de l'année.

10.15. Formation sur les rôles et fonction du CÉ

Les membres intéressés à avoir de la formation sur le rôle ou mandat du conseil d'établissement sont priés de s'adresser à Mme Huchette.

10.16. Rapport annuel (dépôt de document)

11. Parole au public

Un parent questionne sur le déploiement de la robotique à l'école suivant les achats l'an dernier.

12. Parole aux membres du Conseil d'établissement

13. Parole aux représentantes du Comité de parents

14. Parole à la technicienne du service de garde

La nouvelle technicienne se présente.

15. Parole à la direction

16. Correspondance

17. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre est prévue le 3 décembre 2019 à 19 h.

18. Levée de la séance

La séance est levée à 21h 20.

Stéphanie Daigneault
Secrétaire d'assemblée